****

**L’accessibilité des commerces, un enjeu de taille !**

Savez-vous ce qu’est un commerce accessible à tous ? Avez-vous déjà vécu ou remarqué une situation où l’accès à un commerce était impossible ? Avez-vous déjà vécu ou remarqué une situation où une personne à mobilité réduite ne pouvait pas accéder à un commerce en raison de la présence d’escaliers, par exemple ? Ce sont des questions qui amènent à une réflexion, étant donné que les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles devraient avoir le même accès aux commerces qu’une personne ne vivant avec aucune limitation.

Mais en vérité, en quoi consiste réellement un commerce accessible à tous ?

Un commerce accessible se définit comme un emplacement où tous, peu importe leurs limitations, peuvent y accéder, et ce, sans obstacles. Pour y arriver, le commerce doit prendre en considération plusieurs facteurs. On peut penser à un stationnement proche de l’entrée, une entrée et une sortie facilement visibles et accessibles ; la possibilité de déplacement doit être maximale à l’intérieur du commerce, la visibilité et l’accessibilité aux produits doivent être facilitées et des toilettes accessibles doivent être présentes, etc. On peut aussi améliorer l’accessibilité en installant une rampe d’accès, des portes automatiques, un éclairage adéquat et un terminal de paiement accessible, etc.

Ces améliorations sont de plus en plus nécessaires puisque la population est vieillissante. Selon l’Institut de la statistique du Québec, en 2036, 24.5 % de la population de la ville de Longueuil aura 65 ans et plus[[1]](#footnote-1).

Il existe des programmes de subventions fédérales, provinciales et municipales pour rendre un commerce accessible. Par exemple, la Ville de Longueuil a un programme intitulé Petits établissements accessibles (PEA)[[2]](#footnote-2). Ce programme relève de la Société d’habitation du Québec et permet une aide financière maximale jusqu’à concurrence de 15 000$. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer au Centre de services aux citoyens de la Ville de Longueuil en composant le 311.

N’oubliez pas qu’un commerce accessible permet d’améliorer la vie économique tout en permettant d’encourager la vie sociale, personnelle et professionnelle de plusieurs citoyens.

Julie Surprenant

AUTAL info@autal.org

1. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/PopGrAge_Mun2019.xlsx> [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://longueuil.quebec/fr/programme-petits-etablissements-accessibles-pea> [↑](#footnote-ref-2)